



La lettre d'info de la commune de St-Yan

N° 31 Mois de Juin 2024

Le premier semestre de l'année 2024 touche déjà à sa fin. L'été arrive à grand pas avec les manifestations estivales portées par les associations de la commune. Vous trouverez les dates à retenir pour les mois à venir.

Vous trouverez aussi une rétrospective de différents évènements passés depuis janvier.

Quelques infos sur le budget 2024 voté, ainsi que les projets développés sur cette année vous seront présentés. Les taux d'imposition restent inchangés, sauf celui sur les résidences secondaires.

Le recensement est désormais terminé, mais nous sommes toujours dans l'attente des premiers résultats.

Les élus sont mobilisés autour du renouvellement du schéma directeur d'assainissement, du PLUI porté par la communauté de communes Le Grand Charolais. Le transfert de compétence eau et assainissement à venir pour 2026 est aussi un sujet qui va nécessiter engagement et réflexion.

Il me reste au nom de l'équipe municipale de vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Elisabeth PONSOT



Jobs d'été

Le conseil municipal a reconduit l'embauche de saisonniers sur la période Juillet Aout. Afin de donner la possibilité aux jeunes de la commune de se faire une première expérience, les missions sont réparties sur des domaines d'interventions variés : des espaces verts à l'entretien des bâtiments, en passant par des tâches administratives.

Ainsi, vous pourrez croiser cinq jeunes qui vont se succéder sur les 2 mois .

Martin Lemoigne du 1er juillet au 19 juillet

Théo Grillet du 08 juillet au 26 juillet

Gabriel Desroches du 5 août au 23 août

Logan Dos Santos du 12 août au 31 août

Nouveau service en mairie :

Depuis ce début d'année, l'association de pêche les Amis de l'Arconce nous a sollicité afin de permettre à ceux qui le désirent de souscrire une carte de pêche.

Tous les types de cartes fédérales sont délivrés soit au bureau d'accueil de la mairie de Saint Yan soit sur internet <http://www.cartedepeche.fr/>.

Lors de votre achat de carte à la mairie, vous recevrez le livret annuel de la fédération nationale de pêche contenant toutes les réponses à vos questions. Un plan de pêche est disponible sur demande.



- Désherbage des trottoirs-

Avec le printemps, les beaux jours arrivent, les fleurs commencent à sortir... Et les mauvaises herbes aussi ! Depuis le 1er janvier 2017, la Loi LABBE interdit l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants type RoundUp) pour les espaces verts et la voirie. C'est une excellente nouvelle pour la planète et la santé publique... Mais cela induit, pour un résultat équivalent aux produits utilisés avant, une charge de travail plus importante, les employés municipaux ne peuvent à eux seuls empêcher la repousse. Les moyens alternatifs aux produits phytosanitaires comme le désherbage mécanique, le désherbage thermique, le débroussaillage ou encore le désherbage manuel sont très gourmands en temps et en main d'œuvre

Désherbage citoyen ! Les employés municipaux et la Mairie s'investissent pour aborder ce changement dans les meilleures conditions...mais nous comptons aussi sur le sens civique des habitants. En effet, chacun d'entre nous peut agir en entretenant les pieds de murs et le trottoir devant chez soi si la végétation repoussait trop vite.

Comme certains d'entre vous le font déjà, n'hésitez pas, entre 2 passages de nos agents, à nettoyer et entretenir vos trottoirs des mauvaises herbes.



Si les pesticides sont toujours disponibles à la vente pour les particuliers, leur usage est interdit sur l'espace public. Le désherbage doit être le plus naturel possible comme l'arrachage manuel, le binage. D'autres solutions existent, n'hésitez pas à nous donner vos recettes, elles seront publiées sur le site de la commune.

La commune est étendue, la superficie en espaces verts à entretenir est de plus de 32 000 m², le nombre d'agents communaux n'a pas augmenté, avec l'interdiction des désherbants, alors un peu de tolérance.

TRANSPORT SCOLAIRE



Cette année scolaire 2023-2024, la commune avait choisit de remplacer le transport scolaire initial par un ramassage en mini-bus compte tenu des effectifs concernés par ce service.

En effet, le nombre d'enfants, utilisant le service, était de 4-5 élèves avec un bus de 60 places qui circulait sur les routes étroites de nos campagnes.

Outre les gains environnementaux liés à la pollution du bus, la dégradation de nos infrastructures routières, le gain économique est réel, mais nécessite une organisation différente et l'engagement d'un certain nombre de démarches administratives. A noter, que la conduite du mini bus est assurée par un agent communal.

Au regard du bilan réalisé, cette organisation sera reconduite pour l'année 2024-2025, avec la prolongation de la location du bus au garage Rameau de St Yan. La Région Bourgogne Franche Comté participe financièrement aux coûts du transport scolaire.

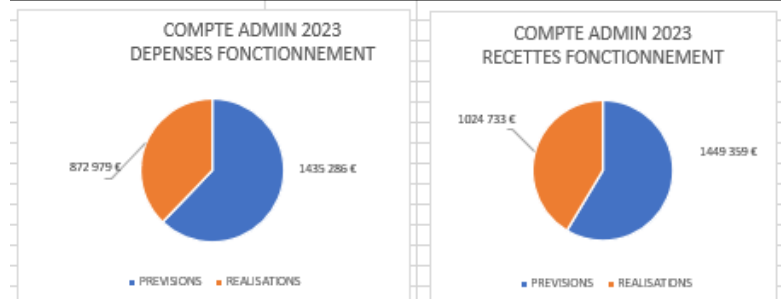
Le budget général de la commune

En avril dernier, le conseil municipal a validé les comptes administratifs de l'année 2023.

COMPTE ADMIN 2023 - SECTION FONCTIONNEMENT		
	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES FONCTIONNEMENT	1435 286 €	872 979 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	1449 359 €	1024 733 €

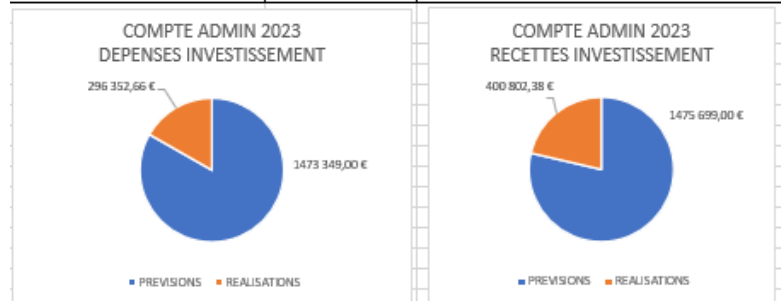
POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Les comptes administratifs sont au vert pour 2023. Il faut néanmoins tenir compte de plusieurs éléments afin de justifier les écarts entre le prévisionnel et le réalisé.



COMPTE ADMIN 2023 - SECTION INVESTISSEMENT		
	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES INVESTISSEMENT	1473 349,00 €	296 352,66 €
RECETTES INVESTISSEMENT	1475 699,00 €	400 802,38 €

La première explication tient compte du projet de rénovation de l'école sur 2023 que nous avons dû reporter dans l'attente des réponses aux demandes de subventions.



RESTES A REALISER 2023 sur contrats et devis signés	
DEPENSES	
Travaux du pont du pré de my	10 697,00 €
Travaux école	263 163,00 €
Travaux de sécurisation Rue de la Varenne	10 608,00 €
Ecran accueil mairie suite foudre	374,00 €
TOTAL DEPENSES RESTES A REALISER	284 842,00 €
RESTES A REALISER 2023 sur notifications subventions	
RECETTES	
Subvention travaux école	4 630,00 €
TOTAL RECETTES RESTES A REALISER	4 630,00 €

La deuxième explication concerne le montant des restes à réaliser qui seront soldés sur 2024 : Du côté des dépenses, nous aurons des paiements à hauteur de 284 842 Euros pour des recettes à encaisser à hauteur de 4630 Euros

BUDGET 2024 - SECTION FONCTIONNEMENT	
PREVISIONS	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 374 892,87 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	1 374 892,87 €
BUDGET 2024 - SECTION INVESTISSEMENT	
PREVISIONS	
DEPENSES INVESTISSEMENT	1 552 887,93 €
RECETTES INVESTISSEMENT	1 552 887,93 €

Pour 2024, nous envisageons un budget similaire à 2023 malgré une baisse de nos recettes qui continue (- 26 438.00 € de dotations par rapport à 2023)

Nous ambitionnons enfin de pouvoir lancer le projet école même si nous devons rester vigilants et exigeants quant aux montants que nous pouvons investir.

Nous attendons le retour de nos demandes de subvention afin de pouvoir lancer ou amener le projet.

Pour le reste, nous continuerons d'entretenir notre patrimoine communal avec des travaux sur la salle St Maurice, le rafraichissement de l'ancienne poste et l'aménagement de la rue de la varenne.

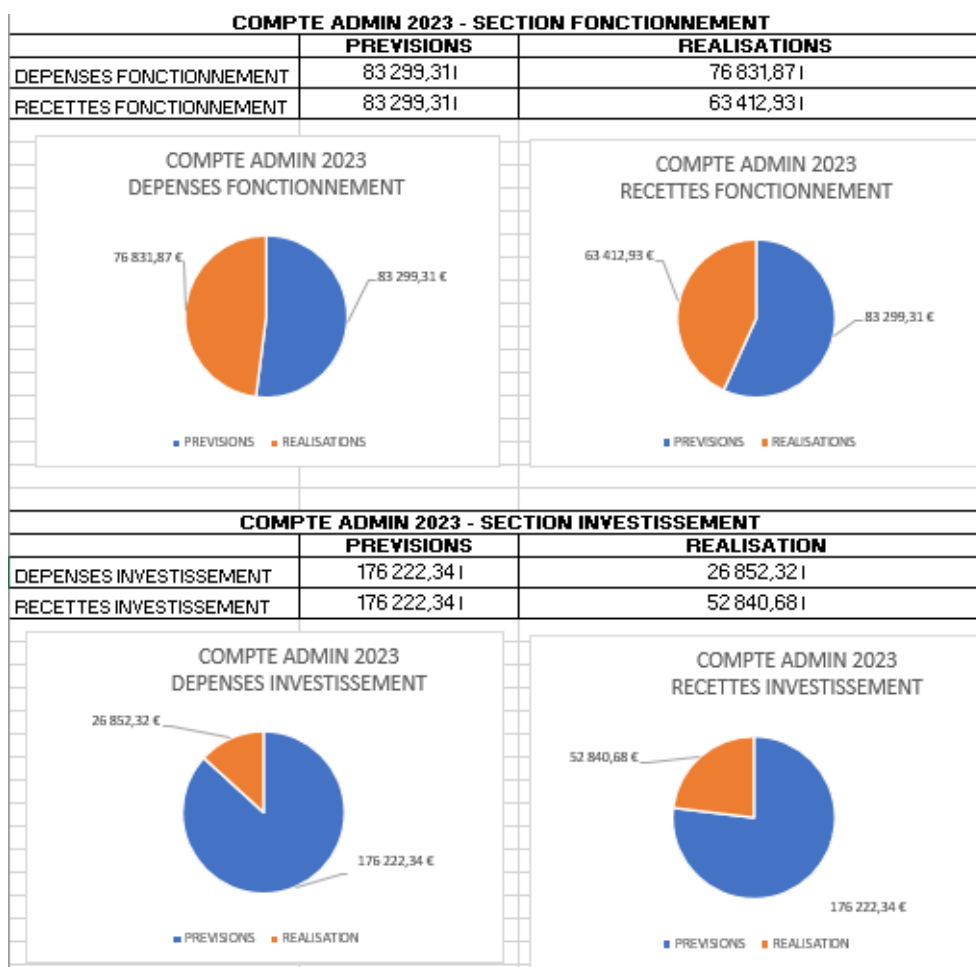
Suite au vote du budget, nous avons décidé de maintenir les taux d'imposition actuels à l'exception de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le budget assainissement

La gestion du système d'assainissement collectif fait l'objet d'un budget spécifique, celui-ci est indépendant du budget général, Il doit s'équilibrer avec les recettes des redevances d'assainissement.

Nous accusons un déficit de 6374 € pour l'exercice 2023 mais celui-ci sera compensé par les restes à réaliser au niveau des recettes (une partie des redevances 2023 n'a pas été versée avant le 31/12)

Malgré un budget serré sur le fonctionnement, les élus ont décidé de maintenir les montants de redevance à l'identique.



BUDGET 2024 - SECTION FONCTIONNEMENT	
PREVISIONS	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	84 744,98 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	84 744,98 €
BUDGET 2024 - SECTION INVESTISSEMENT	
PREVISIONS	
DEPENSES INVESTISSEMENT	199 261,77 €
RECETTES INVESTISSEMENT	199 261,77 €

Pour 2024, nous repartons sur un budget de fonctionnement identique à 2023.

Sur le budget d'investissement, l'excédant de 149 000 euros sera affecté au renouvellement du schéma directeur d'assainissement. Obligatoire pour la collectivité, cela permettra, lors du transfert de compétence eau /assainissement à la communauté de communes Le Grand Charolais, d'avoir un état des lieux juste de l'état de nos réseaux et du fonctionnement de la station d'épuration.

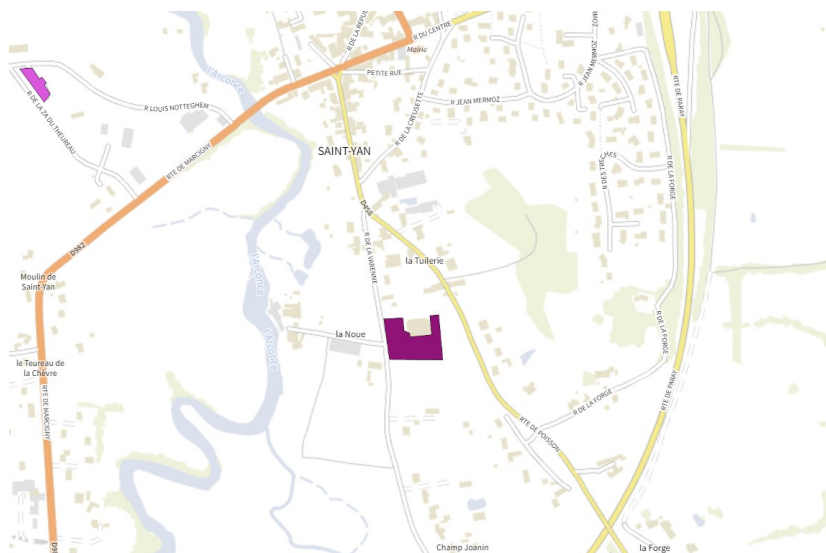
juste de l'état de nos réseaux et du fonctionnement de la station d'épuration.

Des thématiques diverses au programme du conseil municipal

ZAER , c'est quoi ?

L'Etat souhaite cartographier les Zones d' Accélération des Energies Renouvelables. Il a donc sollicité les communes afin d'établir une carte où la collectivité accepte le développement des énergies renouvelables. Les objectifs de la loi sont multiples:

- Massifier et diversifier la production d'énergies renouvelables
- Sécuriser nos approvisionnements énergétiques
- Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- Identifier les surfaces d'implantation des énergies renouvelables



La commune a donc planché sur le sujet en fin d'années 2023. Tous les types d'énergies renouvelables sont concernées: éolien, le solaire thermique et photovoltaïque, l'hydroélectricité, la géothermie, le biogaz et biométhane et le bois énergie.

Le délai imparti pour faire ce travail était court, une réunion publique s'est déroulée le 20/12/2023 pour soumettre la proposition de la commune aux habitants. Le conseil municipal a ensuite délibéré sur ce début d'année 2024 afin de recenser les secteurs et le type d'énergies possible. La municipalité n'a pas proposé de secteurs éligibles à l'éolien et au biogaz, elle a validé la possibilité pour l'ensemble des autres énergies, avec parfois des secteurs ciblés pour l'hydroélectricité en particulier.



TRAVAUX 1er semestre 2024



Travaux d'extension du réseau d'assainissement

Afin de permettre le raccordement d'une habitation près des grosses terres, une extension du réseau d'assainissement a été réalisée sur ce secteur.

Celui-ci fait suite à l'extension rue de la Varenne lancée en 2022, dans l'attente de la viabilisation du futur lotissement, le conseil municipal a décidé dans le cadre de l'étude d'étendre ce réseau jusqu'au pont de la départementale. Compte tenu des nouvelles règles en vigueur sur l'assainissement, cette décision permet à terme d'économiser en frais d'étude et de marché.

Remise en état des chemins ruraux

Au printemps 2024, les agents techniques ont œuvré pour la remise en état des chemins ruraux de la Commune, et oui il n'y a pas que les rues et trottoirs du Bourg ou les cimetières à entretenir régulièrement. Ce sont plus de 6 km de chemins ruraux qui ont été remis en état, rebouchage des nids de poule, entretien des ouvrages, mise en place de caniveaux.



Mur mitoyen ancien cimetière et la cure.

Le mur mitoyen du vieux cimetière (entre l'ancienne chapelle et la cure) s'était effondré en partie suite aux intempéries de 2023. Après le passage des experts de l'assurance, il s'avérait que seulement une petite partie du mur serait prise en charge par le sinistre, le reste à charge a été pris par la commune au vu de la vétusté.



L'entreprise locale de Mr Remondière a réalisé les travaux pour un montant de 33 000 euros en abattant 32 m de mur en pisé et en recréant un mur sur fondation béton armé en pleine fouille. Un enduit des deux côtés pour finir et voilà une partie du mur du vieux cimetière debout pour des décennies.



Travaux ancienne poste.

Des travaux en régie ont été réalisés au rez de chaussée du bâtiment de l'ancienne poste. Le but est de pouvoir faire profiter de ces espaces rénovés aux différentes associations de la commune pour des réunions. Parquets flottants, peintures, luminaires LED, chauffage, ces travaux de réhabilitation permettront aux associations de les accueillir dans de bien meilleures conditions qu'auparavant.



Evènements au sein du village

Première édition de la Fête du Moulin Brivot le 11 mai



Belle initiative de Sébastien Mignot, de la minoterie Brivot, de proposer cette fête du moulin.

Visite guidée, dégustation /vente de produits élaborés à partir de farine produite sur place ont ravis le public venu nombreux.

Petits et grands ont pu découvrir le processus de fabrication de la farine à partir de blé produit dans un périmètre proche du moulin, les explications données ont permis à chacun d'appréhender la qualité de la farine produite.

N' hésitez pas à aller acheter votre farine directement au Moulin .

A renouveler sans hésitation !



Du côté de nos associations - COMITE DES FETES

Comité des Fêtes :

Assemblée générale

C'est le vendredi 09 février que l'association a tenu son assemblée générale. Malgré le peu de participants, l'équipe de bénévoles ressent mobilisée pour proposer des animations et manifestations pour le village. Quelques changements au niveau du bureau, mais Jean Jacques Porterat garde la présidence. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe pour donner un coup de main.



Journée jeux avec la comcom

Le Grand Charolais a organisé un après-midi jeux à Saint-Yan le dimanche 7 avril, de 15h à 17h30 à la salle socio-culturelle, en partenariat avec le comité des fêtes et avec les jeux de la ludothèque intercommunale.

35 participants, jeunes et moins jeunes, ont pu profiter de cette animation gratuite et ouverte à tous à partir de 6 ans. Le goûter a été offert par le comité des fêtes de la commune. Animation à refaire!



Vide grenier le lundi de Pentecôte

Le lundi 20 mai 2024 le Comité des Fêtes de St Yan a organisé son traditionnel vide grenier.

Malgré une météo incertaine, 70 exposants étaient présents dès 5h30 sur le parking de la salle polyvalente de la commune.

Les visiteurs sont venus en nombre dans la matinée.

Une buvette ainsi qu'une restauration rapide étaient également proposées par le Comité.

Un grand merci aux bénévoles ainsi qu'aux participants !



Du côté de nos associations– SAINT YAN SCINTILLANT

Saint Yan Scintillant : **assemblée générale**

L'assemblée générale de l'association st Yan Scintillant s'est déroulée le 20 janvier à la salle annexe de la salle polyvalente. L'occasion de faire le bilan de l'édition 2023 du festival et de préparer 2024. De nouveaux bénévoles ont intégré l'équipe. L'édition 2023 a permis de réunir près de 290 spectateurs différents, autour de 12 spectacles, soit 40 représentations sur le weekend. La programmation 2024 sera riche et variée, avec toujours une ouverture vers d'autres formes de spectacles. Le comité de lecture va se réunir dans d'autres lieux que la bibliothèque de St Yan pour une ouverture à d'autres personnes. Affaire à suivre.



Concert **CLAGUIBA'ZIK** du 20 janvier 2024



CLAGUIBA'ZIK

**SAMEDI 20 JANVIER 2024 à St-YAN
SALLE POLYVALENTE**

OUVERTURE DES PORTES 19H30 CONCERT 20H30

Tarif adulte : 12 € Enfants : 6 € Buvette sur place

Réservation possible au 06.72.72.74.80

Ou en ligne sur **CE LIEN** ou avec le QRcode

Organisation : styan-scintillant.com



Comité de

lecture le 23 avril 2024



Envie de découvrir le Programme du 24-25 août 2024 :

<https://styan-scintillant.com/>

Ou contacter les :

styan.scintillant@gmail.com

06.86.66.78.20

Du côté de nos associations– TRAIT D'UNION

L'association des parents d'élèves de l'école de Saint Yan « Trait d'Union » a fait plusieurs manifestations durant cette année scolaire.

Le 22 Octobre 2023, 25 enfants sont venus passer une journée terrifiante, pour la journée d'Halloween.



Le 28 Octobre 2023, nous avons retransmis le match de la finale de la Coupe du monde de Rugby. Une petite centaine de personnes était présente malgré que l'équipe de France ne fût pas partie des finalistes.



Avant les vacances de Noël, une vente d'agrumes a été faite, 235 caquettes ont été commandées.

Nous avons diffusé un film pour les élèves de primaire, « Mission Noël, Les Aventuriers de la famille Noël », puis trois épisodes pour les maternelles « Histoire du Père Castor », « Oggy et les cafards » et « Les chaussettes du père Noël ». Les élèves de maternelle ont eu la visite du Père Noël en début d'après-midi et les a accompagnés jusqu'à la salle polyvalente. Un goûter a été offert à tous. Cette journée s'est passée le vendredi 22 décembre.



Le 16 Février 2024, carnaval a eu lieu à l'école, un joli défilé dans le village s'en est suivi. De très nombreuses personnes ont joué le jeu malgré la pluie. Mr Carnaval a ensuite été brûlé derrière l'école.



Salle comble pour notre loto, nous avons affiché complet, 250 personnes présentes, de jolis lots ont été gagnés.

Prochaine manifestation, le **29 JUIN 2024**, à partir de **14h**, fête des écoles. De 14h à 16h, spectacle ; de 16h à 18h30 Air de jeux et à partir de 19h repas.

L'association a toujours besoin de bénévoles, grâce à ses bénéficiaires, elle aide à financer une partie des frais de cantines et des sorties scolaires,



Apprendre à tous les âges

Du côté de l'école, des projets, des sorties...

Un artiste en résidence depuis février 2024

Aurélio Gonzales, plasticien a été accueilli à l'école de St Yan sur quelques semaines. Grâce à un mécénat apporté par les ateliers Médicis, le plasticien a mené un projet intitulé « de l'intérêt du minuscule ». Entre observation, imagination, création, les élèves ont découvert tout un univers. Les actions développées ont été riches et variées, une temps de restitution a été proposé aux familles. Le travail réalisé sera à nouveau visible lors du festival Saint Yan Scintillant.

Toutes les classes bénéficient de projet divers, des maternelles au primaire, soit sous forme de sorties et de participations à des programmes existants.

Saint-Yan

Les primaires en création artistique avec un plasticien en résidence

Depuis janvier, le plasticien Aurélio Gonzales est en résidence pour six mois, avec l'appui des Ateliers Médicis. En parallèle de ses recherches personnelles, il accompagne sur la commune, les élèves de CM1 et CM2 de la classe de Nicolas Quimoz, pour un projet artistique.

Avec les petites mains, les écoliers viennent tout d'abord se familiariser avec les outils de la peinture sur leur palette et apprennent à mélanger les couleurs primaires. Dans le petit hall de l'école, lundi matin, se déroule un atelier avec Aurélio Gonzales. Par petits groupes et devant une heure, les élèves de CM1, puis de CM2, occupent les tables et se sont avec de longs panneaux de tissu qu'ils doivent à mettre en couleur. D'un côté, ils ont devant les yeux des visuels, de l'autre, écrit au pastel sur un verre, décrivant ce lieu. Nous les uns aux autres, ces élèves vont donner des histoires par le dessin, travailler l'argile, faire du théâtre. Ils ont aussi préparé des « bouteilles à la mer » laquées dans l'enceinte en mars. « Le but était de se projeter sous la forme de petits êtres individuels et au fil du temps, donner une couleur hybride entre insecte et humaine », détaille le plasticien. Collées bout à bout pour faire une frappe par classe, elles ont été glissées



Aurélio Gonzales explique aux élèves de CM1 et CM2 comment utiliser un pinceau lors de sa résidence à Saint-Yan. Photo Valérie Quimoz

Réponse aux écoliers d'une bouteille à la mer

Parce que les missions artistiques proposées par Aurélio Gonzales, les élèves ont pu raconter des histoires par le dessin, travailler l'argile, faire du théâtre. Ils ont aussi préparé des « bouteilles à la mer » laquées dans l'enceinte en mars. « Le but était de se projeter sous la forme de petits êtres individuels et au fil du temps, donner une couleur hybride entre insecte et humaine », détaille le plasticien. Collées bout à bout pour faire une frappe par classe, elles ont été glissées



Le maître Nicolas Quimoz ouvre la bouteille à la mer. Photo Valérie Quimoz

n'est pas éliminatoire dans les ateliers et le rapport à la nature assez distant. D'où le questionnement de la mission, comment on raconte l'histoire si on veut vivre, ce qui est précieux.

Une offre culturelle en milieu rural. Avec le dispositif "Création en coupe" le Ministère dispose d'un soutien réservé aux communes de moins de cinq ans, qui propose une offre culturelle en milieu rural. Initié par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, il implique un temps d'immersion de 20 dates au cœur des écoles sélectionnées. « On a de la chance car il y a une école par département, raconte le maître Nicolas Quimoz. C'est l'inspecteur de l'académie qui m'a proposé de m'inscrire à ce projet. L'art n'est pas un domaine que je maîtrise. Il est donc intéressant d'avoir un professionnel ». De son côté, Aurélio Gonzales a particulièrement apprécié l'initiative de revenir en Bourgogne, ayant grandi près de Nancy.

« Comment un dessin une sculpture ? » demande Valérie Quimoz. C'est une question des parents. « C'est une question de ramener la bouteille. C'est une question de ramener la bouteille à la mer », détaille le plasticien. « L'artiste guide les enfants afin qu'ils expriment leur créativité. À ces côtés, nous, viennent s'ajouter des ateliers en papier mâché, modélisés avec de l'argile. Un atelier avait été fait au sein de l'école à la fin du mois ».

Valérie Quimoz (CLF)



Les Ateliers Numériques pour les adultes

Après une expérience en 2023, qui fût un succès, des ateliers numériques, pour apprendre ou se perfectionner, ont été à nouveau proposés par la municipalité.

Ces ateliers, à l'initiative du « Grand Charolais » ont été animés par Camille BERNARD, conseillère numérique, avec des ordinateurs fournis par le Grand Charolais ou avec son propre matériel, sur une période de deux mois, à raison d'une fois par semaine.

Huit personnes ont participé. Ce groupe a été scindé en deux afin que chacun puisse apprendre ou se perfectionner selon son niveau.

De bons moments de convivialité où chacun a aussi pu partager ses difficultés ou ses expériences, avec une animatrice appréciée, très à l'écoute, qui nous a remis à chaque séance un support papier nous permettant de revoir le cours à la maison.



Du côté de nos associations, en regardant vers le ciel

Le Para Club Ascensionnel Charolais Brionnais à l'heure européenne

Pour la première fois de son histoire, l'étape Française de l'EPAC (European Para ascending Accuracy Championship) est passée par le club de Saint Yan les 10 et 11 mai. Cette compétition est habituellement organisée en région parisienne par le GIPS dans le Val d'Oise. Cette année, des compétiteurs venus du Portugal, d'Angleterre, de Hollande et bien évidemment de France se sont affrontés dans cette compétition de précision d'atterrissage en ascensionnel sur le site du para club de St Yan.



N'hésitez pas à prendre contact avec l'association si vous souhaitez découvrir cette discipline ou faire un vol découverte.

Plus d'infos au 03 85 84 94 88 ou par mail : paraclub.styan@free.fr

AEROCLUB Louis Notteghem

Les 19 mai après-midi et 20 mai 2024 toute la journée, avaient lieu les portes ouvertes de l'aéroclub de Saint Yan.

Au programme :

- Vols découvertes à prix attractif : Digoin Paray la Loire vus du ciel !
- Exposition d'aéronefs
- Simulateurs de vol
- Toutes les formations, pilotage, BIA pour les plus jeunes, les aides, ...
- Buvette, crêpes

Les élèves du BIA studieux



Chaque année, l'aéroclub accompagne un groupe dans le parcours du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique. Cette année, un groupe d'un peu plus d'une quinzaine de personnes a suivi les cours le samedi matin pour être fin prêt pour passer l'examen au mois de mai. Ce sont des membres de l'aéroclub qui sont certifiés pour dispenser les cours. Nous souhaitons pleine réussite à l'examen à l'ensemble des candidats.



Du côté de nos associations

Les Joyeux Ménestrels, rires et bonne humeur au programme

Les joyeux ménestrels sont remontés sur les planches pour 4 représentations les 15, 16 mars et 22, 23 mars 2024. De nouveaux comédiens ont intégré l'équipe et on leur souhaite la bienvenue.



Deux weekends de représentations pour la troupe de théâtre amateurs où le public a pu passer un bon moment à travers les différentes pièces et sketches joués.

La chanson finale, légèrement adaptée, est venue clôturer la soirée .

RDV l'année prochaine !

La FNACA, tu tires ou tu pointes

L'association a organisé son traditionnel concours de pétanque le dimanche 16 juin, où le ciel s'est un peu dégagé pour permettre à chacun de passer un bon moment .

Mais, c'est sans oublier, la présence à chacune des commémorations patriotiques des membres de la FNACA. Ils sont toujours présents avec la société musicale.



Du côté de l'association de Chasse

Jusqu'en décembre 2022, la société de chasse de Saint Yan avait son siège dans une annexe de chez Roger COLIN, ce local n'étant plus disponible, sur proposition de la mairie, une convention de mise à disposition du local de l'ancienne scierie CHARPENET à destination de la société de chasse a été signée.

L'état des lieux du bâtiment ne garantissait qu'une toiture en bon état, ce n'était pas un problème pour la fine équipe des chasseurs de Saint Yan, tous bricoleurs et prêt à s'investir corps et âmes afin de rendre ce lieu convivial et chaleureux. Isolation des murs, plafonds, changement de huisseries et autres aménagements furent terminés en début d'année 2024 permettant ainsi d'accueillir les réunions de chasse et autres assemblées, mais pas que (accueil du public pour les 100 ans de la FDC71 pour observer le comptage de nuit de la faune sauvage, prêt de la salle à nos amis pêcheurs etc)

Si la commune a participé financièrement à l'achat de matériaux, merci à l'association pour l'engagement personnel qui permet d'avoir une cabane de chasse digne de ce nom.



Concours photos

Afin de fêter les 100 ans de la Fédération Départementale de Chasseurs de Saône et Loire, différentes manifestations et concours ont marqué cet événement, entre autres, un Concours photos sur différents thèmes, faune, flore, scène de chasse, paysage prix spécial jeune, deux premiers prix ont été attribués à des Saint Yannais.



Jean philippe CAMPAGNANI Paysage et prix spécial jeune Jules DELAS.

Les prix ont été remis aux Lauréats à Mâcon lors de l'Assemblée générale de la Fédération de chasse 71.

Club de football Varenne/Saint-Yan

Saison footballistique terminée pour nos deux équipes seniors qui se retrouvent dans le haut du classement ! Alors que les féminines terminent premières de leur championnat, leurs homologues masculins se classent à la deuxième place de leur poule. Ces résultats font la fierté du club et plus particulièrement des coachs, Kévin BERNIGAUD et Eric L'HOTE. En ce sens, tous deux ont décidé de prolonger l'expérience dès la saison prochaine !

De son côté, la vingtaine de joueurs de l'équipe loisir, s'est entraînée tout au long de l'année et a affronté les équipes loisirs des communes voisines. Qu'importent les résultats, la convivialité et l'esprit d'équipe sont au rendez-vous !

Les présidents, Kévin et Roger BERNIGAUD, tiennent à remercier les joueurs et joueuses pour leur investissement tout au long de l'année. Ils espèrent que le nombre de licenciés s'étoffera à la rentrée et que des équipes de jeunes se formeront de nouveau.

En ce sens, le bureau recherche activement des joueurs/joueuses (à partir de 3 ans), dirigeants, éducateurs et arbitre(s). Pour tout renseignement, complémentaire veuillez contacter les présidents, au 06.31.46.13.26 ou au 06.22.03.14.42.

DÉPARTEMENTAL 3				
	Pts. ▾	J.	Diff.	
1	DIGOIN F.C.A. 2	60	22	65
2	VARENNE ST YAN	48	22	35
3	ST VINCENT 2	45	22	34
4	PALINGES J. FOOTBALL 2	43	22	27
5	RIGNY 2	30	22	7
6	RC GUERREAUX LA MOTT	27	22	-9
7	DUN SORNIN CHAUFFAI 2	24	22	-7
8	SUD FOOT 71 2	23	22	-10
9	CLAYETTOIS S REUNIS 3	20	22	-35
10	JSVG 2	19	22	-26
11	ST CHRISTOPHE	17	22	-54
12	GILLY/LOIRE	15	22	-27

D1F À 8				
	Pts. ▾	J.	Diff.	
1	VARENNE ST YAN	52	19	63
2	SENNECEY LE GRAND	39	19	34
3	U.S. LESSARD EN BRES	37	19	20
4	LUX	30	17	21
5	ENT.USBG/BLANZY	30	19	21
6	ENT. MARLY / NEUVY	28	19	13
7	FC CUISEUX VARENNES	21	18	-12
8	JSVG	13	18	-11
9	A.S. TOURNUSIENNE	3	18	-99
10	ST MARCEL FR	2	10	-33
11	ENT. ST USUGE ISBN	13	12	-17

Prochaines manifestations du club :

- Repas champêtre le 13 juillet 2024
- Pétanque le 7 septembre 2024
- Bal des jeunes le 26 octobre 2024

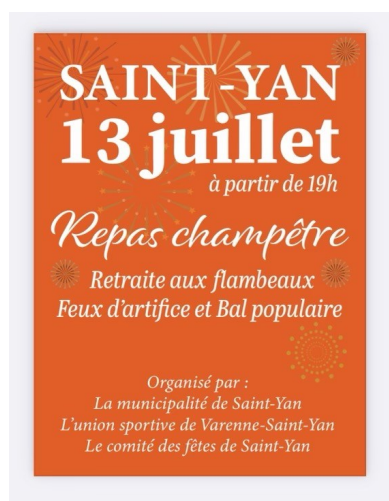


Agenda des manifestations à venir

En juin :



En juillet :



En août :



Du 31 /08 au 08/09 : Exposition Les villages martyrs de Saône et Loire , organisée par Oyan la Reconce , la FNACA , la municipalité et des bénévoles

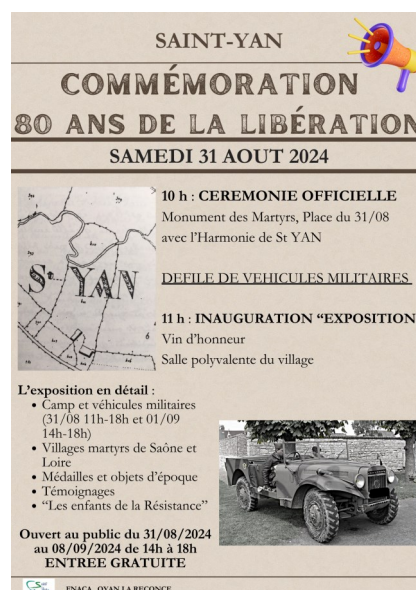
A venir :

7 sept 2024 : Pétanque du foot

29 septembre : repas des aînés

12 octobre 2024 : repas dansant du comité des fêtes

26 octobre 2024 : Bal des jeunes du Foot



Restez attentifs , cette liste n'est pas exhaustive , il peut y avoir des manifestations non répertoriées ou des changements dans l'organisation !